

PROCES-VERBAL DE LA DEUXIEME ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE



Siège social :

Mairie de Gallardon
Place du Jeu de Paume
28320 GALLARDON

Mobile : 06 52 86 24 94

E-mail : lpg28@free.fr

Site web : <http://lpg28.free.fr>

Procès-verbal

Les membres de l'association « La Plume de Gallardon - LPG28 » se sont réunis en assemblée générale ordinaire le 22 février 2014 à 12H00 au gymnase de Gallardon, Chemin de Paris - 28320 GALLARDON.

Cette assemblée générale ordinaire s'est déroulée en présence de :

Madame AUDIBERT Mireille ; Monsieur CORMIER Mickaël ; Madame DAVAL Marie Noëlle ; Monsieur DE CONINCK David ; Monsieur DOGNY Maurice ; Madame DORLEAT Sylvie ; Madame DOUCET Sylvie ; Madame GOBIN Corinne ; Monsieur LEBRUN Jérôme ; Madame RAIMBAULT Catherine ; Monsieur RAIMBAULT Jean-Luc et Monsieur SAINTHUILE Alain, Président.

Nombre de membres présents : 12

Plusieurs membres de l'association « La Plume de Gallardon - LPG28 » ne pouvant pas être présents à cette assemblée générale ordinaire, ont confié leur pouvoir :

Madame SAINTHUILE Assyta, Secrétaire, représentée par Monsieur CORMIER Mickaël ; Monsieur LETIEN Christophe, Trésorier, représenté par Monsieur SAINTHUILE Alain, Président.

Nombres de membres représentés : 2

Une feuille d'émargement a été signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Elle figure en annexe du présent procès-verbal, (**Annexe 1**).

Le tiers des membres de l'association était présent ou représenté. Le quorum étant atteint, l'assemblée générale ordinaire a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 7 des statuts.

L'assemblée générale ordinaire était présidée par Monsieur SAINTHUILE Alain, en qualité de président de l'association.

Ordre du jour

- Présentation du rapport moral ;
- Approbation du rapport financier et des comptes de l'exercice clos, le 31 décembre 2013 ;
- Affectation du résultat et vote du budget prévisionnel ;
- Réflexion sur les orientations à donner à notre association pour la saison 2014/2015 ;
- Election de nouveaux membres au conseil d'administration ;
- Questions diverses.

Le président a précisé que l'ensemble des documents évoqués ci-dessus ont été adressés à chacun des membres de l'association en accompagnement des convocations.

Rapport moral

Monsieur SAINTHUILE Alain, président de l'association « La Plume de Gallardon - LPG28 », ouvre la séance et remercie les membres présents d'avoir bien voulu assister à cette deuxième assemblée générale ordinaire. Il présente également les excuses de Monsieur LETIEN Christophe, trésorier, retenu par d'autres obligations.

Le président donne ensuite lecture de son rapport moral, celui-ci figure en annexe, (**Annexe 2**) et du rapport d'activité (**Annexe 3**).

Il rappelle notamment que le principal objectif de l'association « La Plume de Gallardon - LPG28 » est de permettre aux parents de Gallardon et à leurs enfants de partager ensemble une activité physique et sportive qui soit la plus conviviale et ludique possible.

En effet, même si la volonté de progresser au badminton est réelle, le divertissement et le plaisir de jouer n'en demeurent pas moins les principales motivations des membres de l'association.

Rapport financier

Budget 2013 :

Le président fait lecture du rapport financier, (**Annexe 4**), de monsieur LETIEN Christophe, sur les comptes de l'exercice clos, le 31 décembre 2013.

Ce rapport met en valeur la bonne gestion financière de notre association. Cependant, il souligne le fait qu'il n'y avait aucun capital de départ de l'activité. La principale ressource financière de notre association étant le montant des cotisations des membres, il sera donc nécessaire d'essayer de réaliser et d'accumuler des excédents pour constituer des fonds propres.

Pour conclure la lecture du rapport financier, le président informe les membres de l'association que le compte de résultat de l'exercice 2013 fait apparaître un bénéfice net de 414,64€.

Affectation du résultat :

Ce résultat positif sera reporté sur les fonds propres de l'association qui s'élèveront donc à la somme de 414,64 €.

Budget prévisionnel :

Le conseil d'administration prévoit d'utiliser l'intégralité du montant reporté sur ses fonds propres pour financer à parts égales, les quatre manifestations prévues pour la fin de saison 2013/2014 :

- Samedi 11 janvier 2014, partage de la traditionnelle galette des rois pour l'Épiphanie.
- Samedi 05 avril 2014, soirée badminton pour jouer en nocturne.
- Samedi 19 avril 2014, chasse aux œufs pour Pâques.
- Samedi 14 juin 2014, grillade autour d'un barbecue pour fêter la fin de la première saison.

Orientations pour la saison 2014/2015

Notre association « La plume de Gallardon - LPG28 » a connu pour sa première année, une forte demande de licences. Ne disposant que d'un seul créneau horaire, nous n'avons malheureusement pas pu répondre à cette attente.

Après plusieurs concertations avec les membres de l'association, il est également remonté le souhait d'obtenir un nouveau créneau horaire, le soir, en semaine.

Les membres du conseil d'administration effectueront donc les démarches nécessaires auprès de la mairie de Gallardon pour obtenir un créneau horaire supplémentaire et ainsi répondre à ces deux demandes.

Dans l'éventualité où la réponse des autorités compétentes serait favorable, ce deuxième créneau horaire sera ouvert comme le premier, aux enfants et aux adultes pour qu'ils puissent partager ensemble la pratique du badminton.

Election des membres du conseil d'administration

Membre sortant : Madame SAINTHUILE Assyta, Secrétaire

Nombre de poste à pourvoir : 4

- Vice-président
- Secrétaire
- Secrétaire adjoint
- Trésorier adjoint

Membres candidats : Madame AUDIBERT Mireille ; Monsieur CORMIER Mickaël ; Madame DORLEAT Sylvie ; Madame SAINTHUILE Assyta

Sont élus :

Madame DORLEAT Sylvie, Secrétaire, à l'unanimité
Madame SAINTHUILE Assyta, Secrétaire adjointe, à l'unanimité
Madame AUDIBERT Mireille, Trésorière adjointe, à l'unanimité

Monsieur SAINTHUILE Alain et Monsieur LETIEN Christophe, candidats à leur succession sont élus respectivement : président et trésorier de l'association « La Plume de Gallardon - LPG28 », à l'unanimité.

Questions diverses

Polo à l'effigie de l'association « La Plume de Gallardon » :

Une première question est posée au sujet de la création de polos avec le logo de l'association « La Plume de Gallardon - LPG28 ». Le président rappelle alors que pour cette saison 2013/2014, une première demande auprès d'un fournisseur avait été réalisée. Malheureusement, celle-ci s'est révélée non-concluante.

La majorité des membres de l'association souhaitant la création d'un polo à l'effigie de l'association. Les membres du conseil d'administration étudieront les propositions de différents fournisseurs et choisiront un modèle de polo, pour le début de la saison 2014/2015.

Achats alimentaires :

L'idée est émise de pouvoir, en tant qu'association, ouvrir un compte client chez un grossiste alimentaire, tel : « Métro » ou « Promocash ». Cependant, un partenariat de proximité avec des commerçants locaux, comme c'est le cas avec la boulangerie « Vivien Delaunay », est privilégié par les membres de l'association.

L'ensemble des résolutions est adopté à l'unanimité par les membres de l'association « La Plume de Gallardon - LPG28 » participant à cette deuxième assemblée générale ordinaire.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 13H00.

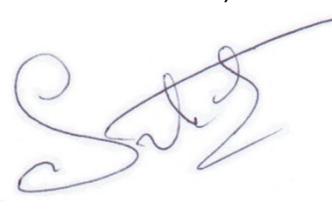
De cette deuxième assemblée générale ordinaire, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par le président et la secrétaire de l'association « La Plume de Gallardon - LPG28 ».

Fait à Gallardon, le 22 février 2014

M. SAINTHUILE Alain
Président,



Mme DORLEAT Sylvie
Secrétaire,



ANNEXE 1
FEUILLE D'EMARGEMENT DU 22/02/2014



SAISON 2013/2014

Assemblée Générale du 22/02/2014

Gymnase de Gallardon
Chemin de Paris
28320 GALLARDON

N°	Nom	Prénom	Représenté(e) par	Signature
1	RAIMBAULT	Catherine		
2	DOUCEY	Sylvie pour Jules		
3	RAIMBAULT	Jean-Luc		
4	DE CONINCK	David		
5	AUBREYAT	Mireille		
6	GOBIN	Cécilie		
7	DORCEY	Sylvie		
8	DAVAL	Marie Noëlle		
9	CORNIER	MICHAËL		
10	LÉRRUN	Térence		
11	JEGNY	Jaurice		
12	SAINTHUILE	Amyta	Cornise Mickaël	
13	Letien	Christophe	Sainthuilé Alain	
14	SAINTHUILE	Alain		
15				
16				
17				
18				
19				
20				
21				
22				
23				
24				
25				
26				
27				
28				
29				
30				
31				
32				
33				
34				
35				
36				
37				
38				

Certifiée exacte

A Gallardon le 22/02/2014
La Plume de Gallardon
 Alain SAINTHUILE
 Association de 1961 N°W281005144
 pg28@free.fr
 http://pg28.free.fr

ANNEXE 2
RAPPORT MORAL DU 07/09/2013 AU 31/01/2014



Siège social :

Mairie de Gallardon
Place du Jeu de Paume
28320 GALLARDON

Mobile : 06 52 86 24 94

E-mail : lpg28@free.fr

Site web : <http://lpg28.free.fr>

Rapport moral

L'association « La Plume de Gallardon - LPG28 » créée le 15 mars 2013, compte aujourd'hui au 22 février 2014, 38 licenciés de 7 à 46 ans et elle a déjà réussi à organiser de nombreux événements sportifs et festifs. L'entente entre les membres du conseil d'administration semble donc bien fonctionner et d'autres membres souhaitent bientôt nous rejoindre. Les débuts de notre association sont donc très encourageants et prometteurs, notamment, en termes d'affluence de licenciés.

Au moment de sa création, les fondateurs espéraient commencer l'activité avec 15 ou 20 personnes maximum. Nous sommes désormais le double. Toutefois, cette affluence soulève de nombreuses questions dont les principales portent sur l'orientation à donner au club et son organisation pour l'avenir.

En ce qui concerne la fin de saison, les membres du conseil d'administration ont convenu à l'unanimité de ne plus accepter de nouvelles licences et cela malgré les nombreuses demandes qui sont faites. Car, en tant que président de l'association, je me permettrai de vous rappeler brièvement l'état d'esprit dans lequel l'association « La Plume de Gallardon - LPG28 » a été fondée ; celui du partage d'une activité physique et sportive, entre parents et enfants. Elle ne peut donc pas accepter, par manque de place que certains licenciés se retrouvent seuls sur le bord du terrain, sans jouer. Notre association a pour objectif de rendre la pratique du badminton la plus conviviale et la plus ludique possible pour tous les membres. Chacun, indépendamment de son âge et de toutes autres considérations doit ainsi pouvoir jouer avec les autres membres de l'association, mais également partager ses connaissances et ses compétences sur ce sport.

Concernant le côté matériel, l'association « La Plume de Gallardon - LPG28 » est parvenue à constituer un stock de volants et de raquettes suffisant et nécessaire à la pratique du badminton. Cependant, les séances de badminton ne peuvent avoir lieu que grâce au prêt des filets, des poteaux et du gymnase par la mairie de Gallardon. L'achat de nouveaux filets sera d'ailleurs un des points du budget envisagé pour la saison prochaine.

L'association « La Plume de Gallardon - LPG28 » dispose également d'un site internet, (<http://lpg28.free.fr>) qui s'enrichit au fur et à mesure de nouvelles informations. Chaque membre peut déjà y trouver les dernières actualités de l'association et communiquer autour du badminton. Le site de l'association est référencé sur le site de la mairie de Gallardon et sur celui du syndicat d'initiative de Gallardon.

A l'exception du gymnase et de ses installations, l'association « La Plume de Gallardon - LPG28 » est donc désormais indépendante et viable. Elle dispose des capacités opérationnelles suffisantes à son bon fonctionnement et à la mise en place de ses projets et activités.

Fait à Gallardon, le 28 janvier 2014

M. SAINTHUILE Alain
Président,



ANNEXE 3
RAPPORT D'ACTIVITE DU 07/09/2013 AU 31/01/2014



Siège social :

Mairie de Gallardon
Place du Jeu de Paume
28320 GALLARDON

Mobile : 06 52 86 24 94

E-mail : lpg28@free.fr

Site web : <http://lpg28.free.fr>

Rapport d'activité

L'association « La Plume de Gallardon - LPG28 », créée le 15 mars 2013, a véritablement débuté son activité le samedi 07 septembre 2013, sur le créneau horaire : 11H00 - 13H00, attribué par la mairie de Gallardon.

En cohérence avec les orientations décidées lors de la 1^{ère} assemblée générale ordinaire, les membres du bureau ont commencé à proposer aux autres membres de l'association différents événements festifs, animations et participations à des compétitions officielles du Comité Départemental de Badminton d'Eure et Loir.

Septembre : Début de la première séance de badminton, le samedi 07 septembre 2013, 15 personnes se sont déplacées pour découvrir et participer à cette nouvelle activité à Gallardon. La plupart d'entre-elles, au bout des deux séances gratuites, ont décidé de devenir membres de l'association.

La foire de la Saint-Mathieu, le samedi 21 septembre 2013 et le dimanche 22 septembre 2013, a permis de sensibiliser et de faire découvrir l'association « La Plume de Gallardon - LPG28 » à un public plus large, venant des communes environnantes. Le weekend suivant, 28 personnes participaient à la séance de badminton.

La 1^{ère} assemblée générale ordinaire est alors organisée, le mercredi 25 septembre 2013 pour donner une véritable orientation à l'association et désigner de nouveaux membres du conseil d'administration, tels Monsieur LETIEN Christophe, nouveau trésorier, et Madame SAINTHUILE Assyta, nouvelle secrétaire.

Octobre : Signature d'un partenariat avec une entreprise locale « Larde Sports » dont le siège social est basé à Vernouillet (28). L'association « La Plume de Gallardon - LPG28 » et tous les membres bénéficient désormais de tarifs privilégiés pour l'achat de matériel de badminton.

Novembre : Le samedi 09 novembre 2013, une séance photos est proposée aux membres de l'association pour témoigner des débuts de l'association « La Plume de Gallardon - LPG28 » et pour illustrer le site internet.



Une première victoire lors d'un match en Double Homme au 26^{ème} tournoi de Lucé, le dimanche 24 novembre 2013, marque l'entrée officielle de l'association « La Plume de Gallardon - LPG28 » dans la compétition.

Enfin, le premier diplôme fédérale, (un Diplôme d'Animateur Badminton), décroché par un membre de l'association est également obtenu en novembre.

Décembre : Après les adultes, c'est au tour des jeunes de participer à leur première compétition officielle. 8 jeunes se sont inscrits au Trophée Départementale Jeunes de Maintenon-Pierres, le samedi 07 décembre 2013 et le dimanche 08 décembre 2013. L'objectif de faire découvrir la compétition est atteint. Malgré le manque d'expérience et la difficulté de rencontrer des adversaires plus forts, les résultats ont été encourageants et les jeunes sont enthousiastes à l'idée de participer aux prochaines compétitions.

Le samedi 14 décembre 2013 de 10H00 à 18H00, l'association « La Plume de Gallardon - LPG28 » a fêté son premier Noël. Habillés de rouge, plus de 20 membres étaient présents pour pratiquer leur sport, profiter du buffet de Noël et faire la fête. Pour cette occasion, de nombreux membres de l'association ont également invité leurs familles et partagé avec elles leur activité sportive : le badminton.



Janvier : La mairie de Gallardon a permis à l'association « La Plume de Gallardon - LPG28 » de disposer de créneaux supplémentaires pendant les vacances de Noël. Une rencontre amicale avec le club de Verrières-le-Buisson, (TUVB Badminton, 91) est alors organisée le samedi 04 janvier 2014. 14 Verriérois se sont ainsi déplacés pour venir jouer au badminton, partager un buffet et découvrir la ville de Gallardon.



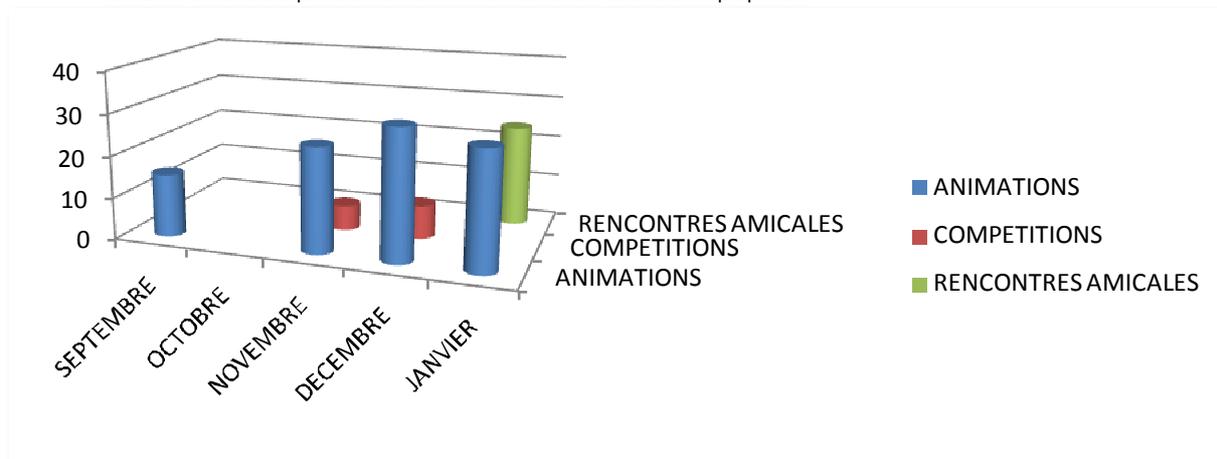
Pour la traditionnelle fête de l'Épiphanie, l'association « La Plume de Gallardon - LPG28 » a organisé le samedi 11 janvier 2014, un tournoi amical interne : « Le tournoi des rois » où 25 personnes ont participé. Ils ont ensuite pu déguster les galettes des rois de notre partenaire, la boulangerie « Vivien Delauney ».

Nos partenaires sur les événements :

- La mairie de Gallardon
- Le Crédit Mutuel de Gallardon
- Larde Sports
- La boulangerie « Vivien Delauney »
- La Ligue du Centre de Badminton
- Le Comité Départemental de Badminton d'Eure et Loir
- Le club de badminton de Verrières-le-Buisson, (TUVB Badminton, 91)

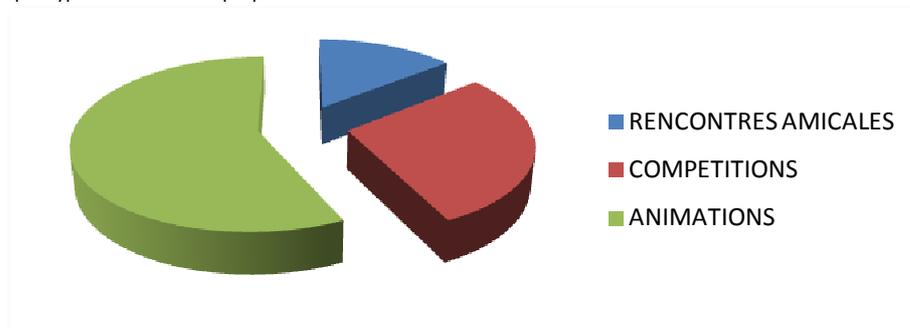
Fréquentation sur les événements :

Nombre de licenciés présents en fonction des différents événements proposés.



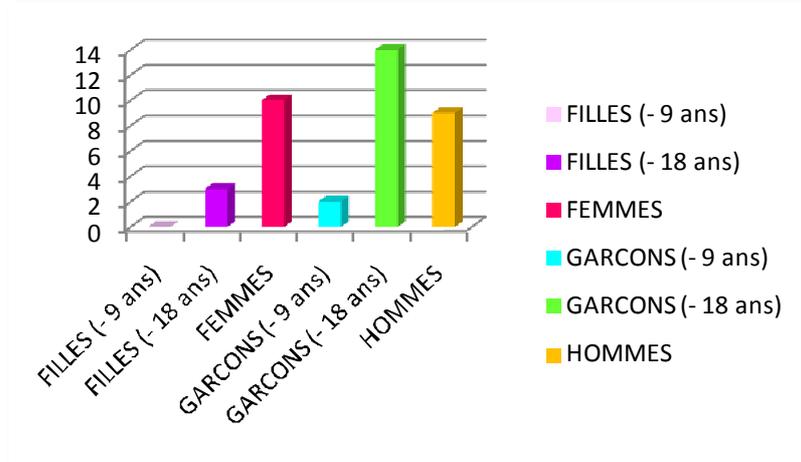
Type d'événements de l'association « La Plume de Gallardon - LPG28 » :

Répartition par type d'événements proposés.



Publics de l'association « La Plume de Gallardon - LPG28 » :

Répartition par catégories des licenciés de l'association « La Plume de Gallardon - LPG28 » pour la saison 2013/2014.



Fait à Gallardon, le 28 janvier 2014

M. SAINTHUILE Alain
Président,

Mme SAINTHUILE Assyta
Secrétaire,

ANNEXE 4
RAPPORT FINANCIER DU 07/09/2013 AU 31/12/2013



Siège social :

Mairie de Gallardon
Place du Jeu de Paume
28320 GALLARDON

Mobile : 06 52 86 24 94

E-mail : lpg28@free.fr

Site web : <http://lpg28.free.fr>

Rapport financier

Notre association « La Plume de Gallardon - LPG28 » a débuté son activité le 07 septembre 2014 en ne disposant d'aucun apport financier, ni de fonds propres. Il faut donc souligner que la principale ressource de notre association est le montant des cotisations des membres, qui représentent une somme totale de 2217 €.

L'objectif premier de la gestion financière de notre association sera donc d'abord de maîtriser le budget pour qu'il soit équilibré en fin d'exercice. Par la suite, il sera nécessaire d'essayer de réaliser et d'accumuler des excédents pour constituer des fonds propres.

Toutefois, une aide financière de la Fédération Française de Badminton (FFBaD), octroyée pour chaque création de nouveau club de badminton, est venue s'ajouter à notre budget. Le montant de cette aide exceptionnelle s'élève à 183 €.

Nous avons également reçu un don de 100 € du Crédit Mutuel dans le cadre de notre partenariat. Ce qui nous amène pour ce premier exercice 2013 à un total des recettes de 2500 €.

Concernant les dépenses, la principale charge est le paiement des licences à la FFBaD. Elle représente un coût de 1621,02 €.

Par ailleurs, il nous a fallu engager des frais pour le bon fonctionnement de l'association. Nous avons ainsi acheté des volants de badminton pour la somme de 192,90 € et une trousse de pharmacie permettant de prodiguer les premiers soins pour un montant de 49,13 €.

Nous avons également effectué des achats alimentaires, 144,31 €, et payé des fournitures, 30 €, pour fêter le premier Noël de notre association.

Enfin, les frais d'inscription aux tournois pour les membres de moins de 18 ans étant pris en charge par notre association, nous avons réglé un montant de 48 € pour la participation de 8 jeunes à leur premier tournoi officiel.

Le total des dépenses effectuées en ce début de saison 2013/2014 pour les activités de notre association s'élève donc à la somme de 2085,36 €.

Le total des recettes moins celui des dépenses laisse apparaître un solde créditeur d'un

montant de 414,64 €. Ce résultat positif sera reporté sur les fonds propres de l'association qui s'élèveront donc à 414,64 €.

Au regard de ce premier exercice 2013, l'association « La Plume de Gallardon - LPG28 » dispose d'une trésorerie peu élevée. Toutefois, cette situation est satisfaisante et en accord avec les objectifs et les prévisions. Elle nous permettra donc de faire face aux dépenses prévues pour le reste de la saison 2013/2014.

RECETTES

Cotisations	2217,00
Aide financière FFBaD	183,00
Don du Crédit Mutuel	100,00

TOTAL

2500,00

DEPENSES

Licences FFBaD	1621,02
Achats de matériels badminton	192,90
Achat d'une trousse de pharmacie	49,13
Achats de fournitures "Fête de Noël"	30,00
Achats alimentaires "Fête de Noël"	144,31
Frais d'inscription aux tournois jeunes	48,00

TOTAL

2085,36

COMPTE DE RESULTAT EXERCICE 2013

RESULTAT

414,64

Fait à Gallardon, le 20 février 2014

M. LETIEN Christophe
Trésorier,

